

# COMITÉ DE VIGILANCE

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MARDI 2 JUIN 2015 À 19 H

<b>Sont présents :</b>	M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques- Cartier
	M. Philippe Millette	Ville de Neuville
	M. Jean-Luc Mercure	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
	Mme Marie Hanquez	Table de concertation en environnement de Portneuf
	M. Roméo Girard	Voisinage
<b>Est également présent :</b>	M. Marc-André Trudel	Secrétaire
<b>Est absente :</b>	Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf

---

### **1. NOUVELLE REPRÉSENTANTE POUR LA TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DE PORTNEUF**

M. Claude Sauvé fait les présentations d'usage et souhaite la bienvenue à Mme Marie Hanquez qui agit comme nouvelle représentante de la Table en environnement de Portneuf en remplacement de M. Jean-François Dallaire.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN-LUC MERCURE**

**APPUYÉE PAR M. PHILIPPE MILLETTE**

**IL EST RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* les sujets suivants :

- A) PGMR de la MRC de Portneuf
- B) Projet Emploi-étudiants

### **3. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 NOVEMBRE 2014**

Le Président passe en revue les sujets discutés à la réunion du 11 novembre 2014 et rappelle que le compte-rendu a déjà été approuvé par les membres. En effet, la règle de fonctionnement numéro 9 stipule que « dans les sept (7) jours ouvrables suivants la tenue d'une rencontre, le secrétaire doit rédiger un compte-rendu et le transmettre par courriel à

tous les membres qui ont également sept (7) jours pour apporter leurs commentaires ou corrections, s'il y a lieu, et pour confirmer leur acceptation. Après ce délai, le compte-rendu sera considéré comme accepté et pourra être accessible à toute personne qui en fera la demande. »

#### **4. RÉCEPTION DE PLAINTES**

Le secrétaire informe que le comité de vigilance n'a reçu aucune plainte depuis la dernière réunion tenue le 11 novembre 2014.

#### **5. TRAVAUX PRÉVUS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE NEUVILLE EN 2015**

##### **A) Projet de centre de compostage**

M. Jean-Luc Mercure informe le comité que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu, en date du 13 avril 2015, l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la construction d'un centre de compostage au lieu d'enfouissement technique de Neuville. Afin de poursuivre les démarches dans ce dossier, la Régie a accordé un mandat à la firme Solinov pour mettre à jour les coûts de ce projet de centre de compostage. Par la suite, la Régie devra décider si elle réalise ce projet ou si elle continue à acheminer les matières organiques à l'extérieur. Actuellement, les matières sont traitées au centre de compostage de GSI Environnement à Lévis et le prix payé est de 58,00 \$ la tonne métrique, incluant le transport.

##### **B) Travaux de construction de la cellule d'enfouissement numéro 2 et recouvrement final de la cellule numéro 1**

M. Jean-Luc Mercure informe le comité que la Régie a reçu le certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 13 mai 2015. Les travaux réalisés par la compagnie Les excavations Lafontaine inc. débuteront le 8 juillet 2015 et auront une durée de 16 semaines. La superficie de la cellule est de 33 000 mètres carrés et sa capacité est de 415 334 mètres cubes, et ce, pour une durée de vie de 6 ans.

##### **C) Écocentre de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**

La Régie est toujours dans l'attente d'une décision de la Ville concernant la fourniture d'un terrain. Pour sa part, la Régie a prévu les fonds nécessaires dans son budget 2015 pour l'opération de ce futur écocentre.

##### **D) Implantation d'un système de traitement du verre à l'écocentre de Neuville**

Ce projet est annulé étant donné que la Régie n'a pas obtenu la subvention de 450 000 \$ demandée à Recyc-Québec.

## **6. DÉPÔT DU BILAN DE PERFORMANCE 2014 DE LA RÉGIE**

Les membres du comité de vigilance prennent connaissance du taux de diversion 2014 de la RRGMRP, lequel indique que 61% des matières résiduelles ont été détournées de l'élimination (enfouissement). M. Claude Sauvé suggère de mettre ces résultats sur le site Internet de la Régie.

## **7. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSE D'EAU**

M. Jean-Luc Mercure dépose et explique les résultats d'analyse de l'effluent de l'usine de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique de Neuville pour l'année 2014, lesquels démontrent que la Régie respecte tous les paramètres de rejets exigés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le Président mentionne qu'un lien devrait apparaître sur le site Internet de la Régie pour pouvoir consulter ces résultats.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **A) PGMR de la MRC de Portneuf**

La MRC de Portneuf a transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques son projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé. Le ministère considère qu'il y a atteinte à l'économie générale du plan et exige que la MRC de Portneuf tienne une consultation publique. La MRC prévoit tenir des séances publiques de consultation au début du mois de septembre.

### **B) Projet emplois-étudiants**

Mme Marie Hanquez informe que la Table de concertation en environnement de Portneuf a reçu une subvention pour l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme d'emplois d'été du Canada. Cet étudiant sera intégré au projet d'une escouade jeunesse verte dans Portneuf – Été 2015 soumis par le Carrefour jeunesse emploi de Portneuf avec la collaboration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. Ce projet bénéficiera d'une subvention de 20 000 \$ de Forum Jeunesse-Emploi et de 5 000 \$ de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

## **9. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

Une assemblée sera convoquée vers la fin du mois d'août 2015 afin d'effectuer une visite du lieu d'enfouissement technique de Neuville.

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE MILLETTE  
APPUYÉE PAR M. ROMÉO GIRARD  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée.

---

Claude Sauvé, Président

---

Marc-André Trudel, Secrétaire